

Réunion du Conseil communautaire du lundi 11 septembre 2023 à 20h, à la salle des fêtes de Mietesheim

ORDRE DU JOUR

1. APPROBATIONS

- 1.1. Approbation du procès-verbal de la séance du 3 juillet 2023 ;
- 1.2. Droit de préemption urbain - décisions prises par le Président par délégation du Conseil communautaire ;
- 1.3. Décisions prises par le Président par délégation du Conseil communautaire.

2. DÉLIBÉRATIONS

- 2.1. Affaires générales : avis relatif au projet de schéma départemental d'accueil des gens du voyage (SDAGV) révisé ;
- 2.2. Affaires générales : transfert complet de la compétence « collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés » par la Communauté de communes du Pays de Niederbronn-les-Bains au Syndicat Mixte Intercommunal pour la Collecte et le Traitement des Ordures Ménagères (SMICTOM) ;
- 2.3. Développement économique : ZAC du Dreieck - Vente d'un terrain à la "SCI HOHE ACHT" ;
- 2.4. Affaires financières : répartition du fonds de péréquation intercommunal et communal (FPIC) ;
- 2.5. Affaires financières : admissions en non-valeur et créances éteintes ;
- 2.6. Affaires financières : services d'accueil petite enfance – suppression de la régie de recettes de la micro-crèche ;
- 2.7. Affaires financières : marché portant sur la fourniture et la livraison des repas au sein des services d'accueil périscolaire et de la petite enfance - avenant n°2 ;
- 2.8. Affaires financières : attribution d'un marché portant sur la fourniture et la pose de bornes numériques interactives ;
- 2.9. Affaires financières : demande de subventions pour l'installation de bornes numériques interactives ;
- 2.10. Itinéraires cyclables : adoption du schéma cyclable ;
- 2.11. Services à la personne : rapport annuel 2022 du délégataire de service public pour les établissements d'accueil petite enfance ;
- 2.12. Services à la personne : modification du règlement de fonctionnement des services d'accueil périscolaire ;
- 2.13. Affaires du personnel : création d'emplois permanents.

3. INFORMATIONS DE MONSIEUR LE PRÉSIDENT